Secteur de CAEN

PERMANENCE SYNDICALE

Mercredi 1er juin 2022

pour les personnels de

Coutances

Charly LECHEVALLIER, représentant des personnels, délégué et conseiller syndical de secteur

se tiendra à votre disposition.

Organisée dans le cadre de l'heure mensuelle d'information syndicale, elle n'entraîne pour les participants aucune perte de salaire et est de droit pour tout agent qui se signale auprès de son supérieur hiérarchique.

Tous les personnels peuvent y participer, titulaires, stagiaires ou contractuels des différents sites (Palais principal, CPH, Tancrède…)

Palais de justice principal,
salle délibérés B, à partir de 15H00.